

# MM PONS ET PAUMIER ET VOS POTES S'IL VOUS PLAÎT PARTEZ !

## SANS ADREXE

Il y a 2 ans, suite à l'épisode des salaires versés en 2 actes, Sud vous avait demandé de partir vers de nouveaux horizons.

Ce fâcheux incident alors que vous sponsorisiez un tournoi satellite de golf avait montré tout votre dédain envers les milliers de salariés qui par leur dur labeur vous permettaient de frimer en porsche et autre masérati. Certes vous n'en étiez pas à votre première. Que pouvait-on espérer de quelqu'un qui avait dit il y a quelques années de cela que le travail donné à tous ces distributeurs leur permettait d'économiser un abonnement au club de fitness, avait été condamné PERSONNELLEMENT par la justice à 30.000 € d'amende pour travail dissimulé, et préférait laisser s'accumuler les dossiers prud'homaux gagnés par des salariés plutôt que leur payer un salaire correspondant réellement à leurs heures de travail ?

A ce mépris vous venez maintenant y ajouter l'ignominie. Alors que les politiques et les média critiquent à tout va la distribution des plis électoraux par Adrexo, du côté des actionnaires c'est silence radio. D'habitude si prompts à vanter et promouvoir à qui veut bien l'entendre toutes vos aventures économiques et projets douteux, là Eric et Fred, vous n'avez rien à dire pour défendre vos salariés qui n'ont pas compté leurs heures dans cette campagne électorale.

Evidemment, comme prouvé par le passé, vous n'étiez pas préparés pour cette mission. Vous n'y avez vu qu'une autre occasion de récupérer quelques millions, même si le marché de la propagande électorale était perdu pour les 3 années prochaines car rompu avant le terme prévu et signé.

Convoqués à la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale suite au fiasco de l'opération Propaganda, il a quand même fallu afficher un peu, mais alors très peu ! de compassion pour les salariés face aux Parlementaires.

De tous hoppers on est passé à tous losers.  
Vous ne méritez pas les salariés d'Adrexo !  
Alors Sud réitère sa demande.

**CASSEZ-VOUS !**

Laissez l'entreprise à des gens capables. De toute façon, en trouver des moins capables que vous serait pratiquement mission impossible.

AOÛT 2021

**Sud**  
Solidaires

Fédération  
des activités postales et  
de télécommunications  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
tel 0144621200 — fax 0144621234  
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**

### CONSEILLER TECHNIQUE DE BRANCHE

Patrick PRODHOMME – 06.67.22.11.24

### LISTE DES ELU-ES SUD

Serge BRACCO – 06.99.62.21.86

Robin DUVAL – 06.76.03.95.32

Gisèle GARISPE – 06.03.41.00.34

Odette LESTIDEAU – 06.08.63.97.17

Abdel MANSOURI – 06.10.67.19.88

Gérard PRADAL – 06.44.00.18.70

Armelle ROUXEL – 06.26.34.59.66

Fabienne TEREZANI – 06.67.59.22.15

### LISTE DES RSS SUD

Catherine BRACCO – 06.09.69.05.92

Françoise BROTO – 06.16.83.61.26

Mina DELAMARCHE – 06.62.22.53.19

Francis GARISPE – 06.23.13.68.72

Aymeric JAEGER – 06.95.84.68.80

Philippe MALBETE – 06.66.06.47.32

<https://sudadrexo.wordpress.com/>

## **LE CSE A CHOISI UNE PLATE-FORME D'AVANTAGES POUR LES SALARIÉS**

5 longues années déjà que les salariés n'avaient plus accès à aucun avantage par le biais du CE ou CSE, autre que le chéquier cadeau de fin d'année.

Nous vous l'annoncions récemment : certains élus du CSE travaillaient à la remise en route d'un tel site.

Compte-tenu de la présence de salariés sur tout le territoire, le CSE n'ayant pas la possibilité de rémunérer un élu pour gérer des commandes et leur envoi, l'option d'un site numérique a été retenu.

Un prestataire a été choisi lors de la réunion CSE du 22 juillet : un site sera mis en place pour septembre. Il comportera 2 volets :

- Un site réservé aux communications du CSE (publication des PV de réunions, communications ponctuelles)
- Une plate-forme d'avantages aux salariés

Certains vous diront que l'ancien site était gratuit, ce qui n'est pas le cas de celui-ci (dépense assurée par le CSE). Certes, mais la gratuité ne fait pas la qualité et d'ailleurs l'ancien site gratuit ne procurait que de très maigres avantages ou réductions.

Le choix de la majorité des élus du CSE s'est porté sur un site offrant des réductions intéressantes auprès de très nombreuses enseignes.

Indépendamment de ce site, les chèques cadeaux continueront d'être attribués en fin d'année aux salariés ayant 1 an d'ancienneté (au 31 août 2021).

---

### **DÉCIDÉMENT RIEN NE CHANGERA JAMAIS**

De nombreux distributeurs-trices se sont investis pour réaliser la distribution des plis électoraux, avec la promesse de la direction de voir toutes leurs heures et kilomètres payés.

Normalement, rien d'extraordinaire : je travaille, je suis payé

Mais, chez Adrexo, la normalité n'est pas la règle.....

En effet, au début de ce mois d'Août, pour beaucoup, PAS DE PAIEMENT pour le travail et les kilomètres effectués lors de cette distribution.

Ceux qui ont eu une lettre de mission pour Propaganda ont également été oubliés, les heures supplémentaires IMPAYÉES !

Bien sûr la direction va encore nous servir sa rengaine habituelle :

- Il y a eu un problème d'enregistrement,
- nous allons faire des réguls,

ou alors

- certains ont abusé avec les heures,
- nous allons devoir faire des recherches pour vérifier.

De plus, certains salariés, comme depuis des années, attendent plusieurs semaines leur attestation de salaire pour la CPAM afin de percevoir leurs indemnités journalières.

Mais pendant ce temps, nos actionnaires et directeurs sont en vacances et les salarié-es (qui eux ne partiront peut-être pas en vacances ou devront se serrer la ceinture s'ils ont pu partir) vont encore devoir attendre le bon vouloir de ces Messieurs pour pouvoir remplir leur frigo !

**UNE HONTE !!!!!**

**Rien ne change chez Adrexo**

**NON RIEN NE CHANGERA JAMAIS CHEZ ADREXO  
SANS UN CHANGEMENT COMPLET DE LA DIRECTION**